

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

VILLE
DE
CHÂTEAUROUX

Châteauroux, le 19 septembre 2018

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance publique du Conseil municipal qui se réunira à l'Hôtel de ville le **mercredi 26 septembre 2018 à 18h30**.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Le Maire,

Gil Avérous

Ordre du jour :

Désignation des secrétaires de séance

- 1 - Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils municipaux du 27 juin 2018 et du 12 juillet 2018
- 2 - Compte rendu des décisions prises conformément à l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales portant sur les délégations de pouvoirs accordées au Maire
- 3 - Autorisation donnée à Châteauroux Métropole pour la vente des Certificats d'Economie d'Energie
- 4 - Taxe d'habitation sur les logements vacants
- 5 - Groupement de commandes relatif à la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments

- 6 - Signature des accords cadres relatifs à la fourniture de denrées alimentaires et boissons
- 7 - Réaménagement de la place Gambetta - Création d'une fontaine sèche scénique et dynamique - Signature du marché.
- 8 - Réaménagement de la place Gambetta - Relance du lot 5 - Signature du marché.
- 9 - Personnel Communal : Modification du tableau des effectifs 2018
- 10 - Recrutement en CDI d'un professeur de l'EMBAC (à 51,44 %)
- 11 - Recrutement en CDI d'un professeur de l'EMBAC (à 50 %)
- 12 - Demande de classement au titre des Monuments Historiques de deux toiles de Bernard Joseph Wampe
- 13 - Modification du règlement des prix littéraires de la Ville de Châteauroux.
- 14 - Action Cœur de Ville: approbation de la convention pluriannuelle cadre
- 15 - Signature d'une convention d'objectifs et de financement avec la Mutuelle sociale agricole, concernant la prestation de service "accueil de loisirs"
- 16 - Signature d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement "accueils de loisirs sans hébergement" de la Caisse d'allocations familiales
- 17 - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques de Châteauroux pour l'année scolaire 2018-2019
- 18 - Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint-Pierre pour l'année scolaire 2018-2019.
- 19 - Renouvellement de la convention relative à la restauration des personnels du Conseil Départemental déjeunant dans les offices de restauration municipaux
- 20 - Renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale relative au fonctionnement de l'école maternelle La Pingaudière
- 21 - Renouvellement de la convention avec l'Association pour le Développement de l'Emploi Sportif et de Loisirs de l'Indre pour l'organisation de classes de découverte
- 22 - Renouvellement de la convention avec la Ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire pour l'organisation de classes de découverte
- 23 - Renouvellement de la convention relative à la fourniture de repas à Orange SA – création d'un troisième tarif
- 24 - Dispositif Ville Vie Vacances : attribution des subventions
- 25 - Engagement de la ville de Châteauroux dans la démarche "Territoires de commerce équitable"

- 26 - Projet gare : signature de la convention tripartite relative à la démolition de la gare routière de Châteauroux et son aménagement
- 27 - Forêt domaniale - convention de partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF)
- 28 - Convention de gestion de la maintenance du système de sécurité incendie du parking Saint-Luc à Châteauroux
- 29 - Acquisition parcelle AR n°621 - Avenue Marcel Lemoine - SCI les Mousquetaires
- 30 - Acquisition - 14 et 18 cours Saint Luc - SCI la Combte d'Âne
- 31 - Echange foncier Rue des Vignes entre Monsieur Krauth et la Ville de Châteauroux
- 32 - Déclassement d'une partie de la voie communale du chemin du moulin de Cantigné
- 33 - Demande d'avis au Conseil municipal de la prise de l'arrêté interpréfectoral n°2018/099 du 9 juillet 2018, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation unique pour le projet "unité de méthanisation Centrale Biogaz de la Ribière ", située sur la commune de Limoges, et sur la demande de valorisation agricole des digestats issus du processus du méthanisation.
- 34 - Prolongation de la délégation de service public des halles : avenant n°2